

Gestion	HT	TTC
Honoraires de gestion courante calculés sur toutes sommes encaissées	6,00%	7,20%
Assurance loyers impayés calculée sur les sommes quittancées	Jusqu'à 4,70%	
Assurance protection juridique, dégradations et vacance locative calculée sur les sommes quittancées	Sur devis	
<b>Location d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 89, Art. 5)</b>		
Frais d'entremise et négociation exclusivement (Montant appliqué au Bailleur)	125,00 €	150,00 €
Honoraires de Location : visites, constitution du dossier, rédaction du bail (Montant appliqué au Bailleur et au Preneur)	Selon la loi n°89 - 462 du 6 juillet 1989	
Frais d'établissement d'un état des lieux d'entrée ou de sortie (Montant appliqué au Bailleur et au Preneur)	2,50€ / m <sup>2</sup>	3,00€ / m <sup>2</sup>
<b>Location parking ou garage</b>		
Honoraires de location (Montant forfaitaire appliqué au Bailleur et au Preneur)	100,00 €	120,00 €
<b>Baux Commerciaux et Professionnels</b>		
Honoraires de location : visites, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux (Montant appliqué au Preneur)	2 mois de Loyer	
Frais d'avenant ou de résiliation anticipée d'un bail commercial ou professionnel (Montant appliqué au Preneur)	Sur devis	
Honoraires de rédaction d'actes et de renouvellement de bail	1 mois de Loyer	
<b>Gestion Technique</b>		
Honoraires sur Travaux / Intervention calculés sur le montant des travaux TTC à la charge du Bailleur		
Jusqu'à 400 € HT	20,83 €	25,00 €
De 400 à 1000 € HT	41,67 €	50,00 €
Supérieur à 1000 € HT	5,00%	6,00%
<b>Prestations de bureau et administratives</b>		
Frais renouvellement de baux soumis à la loi du 6 juillet 89 (Montant appliqué au Bailleur et au Preneur)	100,00 €	120,00 €
Prolongation et annulation congé (Montant appliqué au Preneur)	33,33 €	40,00 €
Frais d'avenant pour modification du bail soumis à la loi du 6 juillet 89 à la demande du preneur	5,00€ / m <sup>2</sup>	6,00€ / m <sup>2</sup>
Aide à la Déclaration Revenus Fonciers	16,66 €	20,00 €
<b>Frais mensuels de suivi d'un sinistre d'assurance</b>	100,00 €	120,00 €
Frais de rédaction d'une demande de subvention (ANAH, ...)	100,00 €	120,00 €
Frais de représentation aux assemblées générales des copropriétaires	100,00 €	120,00 €
<b>Vacations (taux horaire) : suivi d'un sinistre d'assurance</b> ou suivi de procédure collective, représentation aux AG, aux expertises, aux commissions de conciliation, gestion du personnel de l'immeuble, constitution de dossiers, clôture de compte, ...	100,00 €	120,00 €
Réalisation des demandes de permis de louer auprès des mairies (suivant les communes concernées)	100,00 €	120,00 €
Frais de déclaration TVA par trimestre	60,00 €	72,00 €
Archivage dossier annuel Bailleur	5,00 €	6,00 €
Frais d'un courrier recommandé avec accusé de réception (relances diverses simples)	29,16 €	35,00 €
<b>Frais Mensuels d'accès à l'extranet à la charge du Bailleur</b>	1,66 €	2,00 €
<b>Honoraires Annuels Assurance Loyer Impayé à la charge du Bailleur</b>	60,00 €	72,00 €
<b>Frais de rejet de prélèvement bancaire à la charge du Bailleur</b>	20,00 €	24,00 €
<b>Contentieux</b>		
Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire (Montant appliqué au Bailleur)	29,16 €	35,00 €
Frais de demande de commandement (de payer, d'attestation d'assurance habitation, ...) à l'huissier	66,66 €	80,00 €
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier ou à la Garantie Visale pour un impayé (Montant appliqué au Bailleur)	208,33 €	250,00 €

17, Rue du Faubourg 77260 LA FERTÉ SOUS JOUARRE

S.A.S Ohana au capital de 2.500,00 € - RCS Soissons 948.437.991 - CPIO2012023000000003 délivrée par la CCI de l'Aisne.

Garantie Financière SOCAF N°33891 - Transaction : 110.000 € - Gestion : 300.000 € - Syndic 120.000 €